

« Souffrance des
MNA* à cause
des politiques
d'État »

** Mineur.e Non Accompagné.e*

Intro

Les MNA (Mineur.e.s Non Accompagné.e.s), contrairement au RMNA (Requérant.e.s Mineur.e.s Non Accompagné.e.s), n'ont pas demandé l'asile en Suisse. Illes ne demandent pas le statut de réfugié, car illes viennent, pour la plupart, du Maghreb, zone considérée comme "sûre" par les autorités. S'illes le demandaient, illes seraient certainement débouté.e.s. Pour la plupart, illes sont arrivé.e.s par la mer, dans des circonstances traumatisantes et laissant derrière eux et elles leurs familles, leurs ami.e.s et une partie de leurs vies. Ces jeunes doivent prouver leur minorité, ce qui est parfois extrêmement compliqué, car illes n'ont pas ou plus les papiers nécessaires. Afin de déterminer leur âge, les autorités ont donc parfois recours à des pratiques dégradantes et scientifiquement peu fiables comme les tests osseux .

Une fois sa minorité reconnue, le ou la jeune est pris en charge par le SPMI (Service de Protection des Mineurs). La prise en charge du SPMI varie selon les jeunes de manière arbitraire, incompréhensible et demeure insuffisante. La loi requiert que tout.e mineur.e ait un.e représentant.e légal.e, le SPMI prend parfois des mois à en attribuer. Le SPMI loge une partie de ces jeunes à l'hôtel Aïda, à Plainpalais, les autres sont logé.es dans d'autres hôtels et dans des foyers. Dans d'autres cas, leurs représentant.e.s légaux les laissent à la rue durant des jours, des semaines, voire des mois.

D'après les témoignages recueillis (ci-après), l'hôtel Aïda est une solution scandaleuse où les jeunes sont confronté.e.s à un gérant raciste et omnipotent.

Certain.e.s de ces jeunes sont soumis.e.s au régime de l'aide d'urgence et reçoivent, par ce biais, la somme dérisoire de 300.-/mois. D'autres ne reçoivent rien. Il arrive que certain.e.s jeunes aient accès à la scolarisation, d'autres non. Pour tous.te.s, les perspectives sont bouchées. Et la possibilité de faire une formation professionnelle est simplement impossible, car iels sont "sans statut légal".

Telle est la situation précaire dans laquelle ces jeunes sont placé.e.s jusqu'au jour de leur majorité, où tout s'arrête.

Sofiane - arrivé à 15 ans en Suisse

Moi, avant, j'étais ailleurs en Europe et dès mon arrivée, je suis passé par la frontière suisse. J'ai trouvé quelques personnes ici, qui m'ont demandé mon âge et comme ils pensaient que j'étais majeur ils m'ont dit que j'avais pas de solution. Quand ils ont su que j'avais 15 ans, ils m'ont dit d'aller au SPMI. Je suis allé au SPMI, ils m'ont assez bien accueilli. Je leur ai raconté comment j'étais arrivé ici.

J'ai été placé dans un foyer 1 mois et demi vers les Pâquis, dans un sous-sol. Ils m'ont demandé une justification de mon identité, alors j'ai donné un acte de naissance que je voulais pas donner au début par peur. Alors on m'a mis à l'hôtel. Après, chaque fois que j'ai des soucis, je passe par le SPMI. J'ai un curateur avec lequel je suis toujours en contact, si jamais il m'arrive quelque chose dehors et tout. Je suis resté un moment à l'hôtel. Je suis aussi allé donner volontairement mes empreintes à la police malgré la peur et le risque. Ils m'ont pris mes empreintes, ils m'ont pris en photo et après ils m'ont laissé partir. Il m'a dit « si tu restes sage, tranquille », j'ai dit je suis sage tranquille, mais après mes 18 ans - c'est ça le problème ». Je leur ai expliqué mes peurs aux flics, ils m'ont dit que j'ai pas de solution. Je sais que les majeurs ici risquent la prison donc j'ai demandé « après mes 18 ans tu vas me mettre en prison ? ». Il m'a expliqué que je dois avoir une preuve ou une justification que je dois rester ici. Quand j'ai demandé c'est quoi cette preuve ? Il m'a dit un apprentissage, étude ou asile accepté.

J'ai demandé de commencer une formation, ils m'ont dit que c'était pas possible pour le moment, parce que c'était la fin de l'année. J'ai expliqué exactement ce que je voulais. J'ai pas de diplôme, mais c'est ce que j'ai fait avant. Mais avec mon statut c'est pas possible. J'ai toujours des inquiétudes pour ma majorité, et j'ai rien malgré que ça fait plusieurs années que je suis ici. J'ai insisté auprès du SPMI par rapport à mes inquiétudes mais y a rien qui change et je sens que j'ai perdu du temps. Tout ça ça pourrait m'aider après mes 18 ans. Mais il n'y a rien.

À l'hôtel, ça se passe bien?

En ce moment je me sens seul. J'ai pas de famille, j'ai personne. Même au flic je leur ai dit que je voulais rester en Suisse en sécurité, que s'ils m'envoient dehors c'est comme s'ils envoient quelqu'un vers la merde. À l'hôtel Aida ça se passe très mal. C'est le pire hôtel que j'ai vu de ma vie, je me sens pas en Suisse. Le monsieur, là-bas, il est loin de comprendre qu'il loge des mineurs. Les mineurs il faut les mettre avec quelqu'un qui sait ce que ça veut dire être mineur, être seul sans sa famille, qui sait ce que ça veut dire quelqu'un qui passe des mauvais moments. Je demande pas qu'il vienne te faire la bise, qu'il soit ton pote, mais la moindre des choses c'est qu'il te casse pas la tête. Tu sors même en bas des fois, c'est pas sa rue, c'est pas marqué son nom, mais il te dit de pas rester ici. L'hôtel c'est la pire des choses. Si j'y suis resté, c'est par obligation, parce que je ne veux pas rester dehors, c'est tout. À part ça, si j'avais une solution je sortrais de l'hôtel.

À l'hôtel, il n'y a pas d'éducateur ?

Il y a pas de soutien à l'hôtel. Mais j'ai le contact avec le curateur. Dès que t'es accepté vraiment par le SPMI - à travers Païdos qui appelle le SPMI et leur confirme que tu es quelqu'un de bien - le SPMI te propose un curateur, je l'appelle quand j'ai besoin de quelque chose. Maintenant, en dernier, il y a des éducateurs. Depuis 6 mois je pense. Je pense que c'est une association. Ils nous demandent est-ce que ça va, ça va pas. Ils rentrent, ils posent des questions, si tu parles pas bien le français ils essaient de te bluffer : « Ah ouais c'est bon tu auras le permis ». Les éducateurs sont la plupart des Arabes, ils sont tranquilles. Dès fois ils nous sortent. L'autre jour on a été boire un café ensemble. Ils nous ramènent des petits trucs banals, dentifrices. Ils font semblant qu'ils travaillent bien, mais moi je veux pas de dentifrice. Des fois ils appellent le SPMI, ils transmettent des messages. C'est genre des témoins contre le monsieur à l'hôtel. Le monsieur de l'hôtel il les embrouillent même eux. Mais ils ont pas de pouvoir eux, j'en suis sur.

À l'hôtel il y a un peu d'intimité ? Tu peux fermer ta chambre ?

Non. Le patron il me parle mal. Tu rentres dans l'hôtel, il te dit la chambre, la propreté, il traite les gens comme si on vient de je sais

pas où. Des fois il insulte même les personnes qui comprennent pas le français. Il leur dit qu'ils sont sales, il les insulte sans qu'ils le comprennent. Il nous prend pour des sauvages et il nous dit « ça sent le mouton », « tu viens d'où il y a les chameaux », « vous êtes pas des gens civilisés ». Moi je l'aime pas, il traite les mineurs comme des ordures et ça ça se fait pas. Si tu montes à son bureau, faut sentir ce que ça sent là bas. La poubelle, il la sort pas. Les chambres c'est catastrophique. Il traite mal. Si tu perds ta clé, t'es dehors, il te fait un problème avec le SPMI et t'y retournes plus. Des fois t'es assis dans ta chambre, t'es relax, il ouvre et il rentre sans toquer. Il est impoli. Le patron il rentre, il repart, qu'est ce que ça veut dire ça... Il te cherche toujours la petite bête. Même des fois une femme de Païdos vient nous réveiller et lui il la prend pour une copine à nous alors qu'elle travaille. Il l'accepte même pas elle.

Si t'as pas l'hôtel, c'est la rue ? Mais est-ce que lui, il peut décider ?

Avant c'était le SPMI qui décidait, mais maintenant lui il peut dire au SPMI pour nous mettre dehors. Il dit toujours que « ici c'est chez moi, c'est moi le boss ici ». Il y a un gars l'autre fois devant l'hôtel il lui a dit toi tu sens le mouton, toi je t'aime pas. Pourquoi il dit ça ? À un mineur, qui est dans la merde, tu lui dis des trucs comme ça. À l'hôtel c'est la catastrophe.

Il y a des gens qui se font virer ?

Oui, beaucoup. Quand ils se font virer, c'est la rue. Même le SPMI ne peut pas les accepter. Il y a certains effectivement qui ont fait des problèmes, du deal, des trucs comme ça. Mais il est mineur, il est jeune, tu peux lui redonner une chance. Il y a aussi des gens qui sont virés, ils ont rien fait.

S'il fallait qu'il y ait quelque chose qui change ?

Un hôtel plus tranquille. On va pas lui casser, lui bruler son hôtel. Laisse-nous tranquilles dans nos chambres. Il nous laisse même pas toquer dans les autres chambres si on a besoin d'appeler un ami, on peut même pas parler avec nos amis. Si tu vas dans une autre chambre, tu peux être viré directement. Mais on sait pas si le SPMI est d'accord avec ça ou non. Comment ça se fait ? On est perdus, on n'a personne, on n'a pas de famille. Il croit que je

vais faire quoi ? Je vais leur passer de la cocaïne ? En plus on est unis. Il y a jamais eu de problèmes entre nous. Il y a jamais de la bagarre. On est comme des frères ici. Ça arrive des malentendus, mais il y a jamais de la bagarre.

Il y a pas de salle commune. Il faut aller voir dedans comment c'est. On a pas le droit d'utiliser l'ascenseur. Tu dois enlever ta casquette en rentrant. Au petit déjeuner peut-être je comprends, mais c'est pas grand-chose une casquette, faut pas exagérer non plus. Par exemple, t'es assis au bon matin, tu veux boire un café pour te réveiller, il vient vers nous le matin, il s'arrête même pas nous parler mal. Il m'a cassé la tête. Malgré qu'on comprend pas le français, mais il fait exprès de nous parler beaucoup toujours en cherchant la petite bête.

Pour le petit déjeuner il y a une cuisine ?

Depuis que je suis arrivé, le petit déjeuner me pète l'estomac. Une boîte de chocolat, un pot de confiture, du lait, mais c'est très difficile qu'il accepte de nous réchauffer du lait, et le café (même des fois il dilue avec beaucoup d'eau). Un jour il nous a donné du pain moisi, il nous a dit : « c'est comme ça ».

Et tes ami.e.s iles peuvent venir à l'hôtel ?

Il laisse pas mes amis attendre en bas ou rentrer et même si j'ai une copine elle peut pas venir. Mais normalement, je suis un être humain, j'ai le droit ou non ? C'est vrai que je suis mineur, mais j'ai besoin de personnes autour de moi. Malgré qu'on le traite comme un papa, mais lui il a pas de sentiment. On a le droit de faire des connaissances et d'avoir des relations. Il croit quoi ? On va péter l'hôtel ? Il y a 10 milliards dedans et on sait pas ? On va cacher des armes de la cocaïne ? En plus il y a les caméras...

Tu le vois souvent ton curateur ?

De temps en temps.

Tu disais avant que tu n'avais jamais reçu un franc, mais du coup ça se passe comment pour les habits les chaussures, etc. ?

On se débrouille. Il y a des gens qui nous aident. Par exemple à la mosquée, pour le ramadan, ils nous ont donné au début du ramadan un peu de sous.

Ton curateur il vient faire des fois les magasins avec toi ?

Jamais.

Et les curateurs, ça se passe comment ? T'arrives, tu rencontres le SPMI, directement t'as un curateur ?

Pas directement. Ils choisissent les gens tranquilles qui vraiment ont quelque chose à faire. Il te laissent son numéro, ils pensent que je vais l'appeler, mais il y a pas de recharge de téléphone.

Pas tout le monde à un curateur ?

C'est ce que je pense. Les nouveaux ils l'ont pas. Car il y a des gens qui les suivent, mais c'est pas un vrai curateur. C'est pas des vrais éducateurs, mais quelqu'un qui te suit. Mais une fois que tu as prouvé que tu étais mineur, tu as le curateur. Et tu dois le prouver.

Il y a des gens qui ont des curateurs qui sont dans la rue ?

Qui sont pas à l'hôtel ?

Je pense. Je suis pas sur.

C'est quoi les raisons qui font que tu appelles ton curateur ?

J'ai jamais appelé moi. Moi ici ma situation c'est lui qui travaille, c'est pas moi qui travaille. Un ami une fois est sorti avec son curateur et a acheté des habits. Moi une seule fois j'ai demandé il m'a dit tiens le bon, tu vas à caritas. La moindre des choses prend soin de moi.

Du coup il y a des curateurs qui disent oui et des curateurs qui disent non ?

Je sais pas. Moi à la base je suis venu ici, parce que j'avais un ami, avant moi il est venu, il a été au SPMI et ils l'ont envoyé dans un foyer avec des mineurs suisse, une villa. C'est ce qui m'a fait venir ici. Il avait pas demandé l'asile. Il a la même situation que moi et en plus ils lui ont cherché une famille d'accueil. Maintenant si tu dis famille d'accueil, je veux y aller, il y a des gens qui voudraient avoir un fils. Laisse-moi la chance. Il y a des gens qui cherchent ça, trouve-moi une solution comme ça aussi. Moi j'ai demandé une famille d'accueil au début. Ils m'ont dit non.

Et là ils te donnent aucune perspective après tes 18 ans ?

Tout ce qu'on a dit ça reste un point d'interrogation y a pas de perspective après les 18 ans pour les MNA.

Younes - arrivé à 15 ans en Suisse

Je suis rentré en Europe, en Italie, par bateau. J'ai coupé la méditerranée avec un petit bateau de 5 mètres et 12 personnes. On a passé 36 heures sur le bateau. On a fini la nourriture, fini l'eau. Tu vois la mort. Après je suis arrivé à Porto Vino, après Cagliari, après Ventimiglia, Nice, Paris. Et tout ça, sans argent. Tu vois le train, tu montes dedans. Il y a le contrôleur qui passe, tu sors du train. Tu rentres, tu sors, tu rentres, tu sors. Après je suis arrivé à Paris. J'y suis resté 1 mois. Une Tunisienne m'a un peu aidé là bas.

Après j'ai pensé à la Suisse. J'ai pris le train jusqu'à Belgarde et après j'ai pris le bus. Le chauffeur m'a demandé si j'avais mon passeport, j'ai dit oui. À lui je lui ai menti. Après je suis rentré en Suisse. On m'a attrapé à la douane ici. J'avais que mon acte de naissance avec moi. J'ai demandé à mes proche pour qu'on m'envoie mes papiers qu'on appelle « S12 » là-bas. C'est comme un passeport mais qu'on ne peut sortir qu'une fois de la mairie. Je suis arrivé en 2018 à Genève, après m'avoir attrapé à la douane, ils ont appelé le Service de protection des mineur.e.s (SPMI).

Le 1er jour j'ai demandé l'asile à Vallorbe. Ils m'ont posé des questions : mon nom, prénom, âge, origine et ils ont pris mes empreintes. Ils m'ont demandé pourquoi j'étais venu. J'ai dit que j'avais besoin de demander l'asile, que j'ai pas d'endroit pour dormir, et que j'aimerais bien rester ici. Mais on m'a dit que les gens du grand Maghreb n'accèdent pas à l'asile, parce que c'est pas en guerre. Mais si, il y en a une de guerre là bas, sinon pourquoi des mineurs traversent la méditerranée avec des petits bateaux. Mais du coup j'ai quitté l'asile.

La police spéciale pour les mineur.e.s est venue et m'a donné un logement à plainpalais, à l'hôtel Aida. J'y suis resté plus ou moins un mois et après j'ai quitté l'hôtel. Il y avait des problèmes avec le patron parce qu'il est méchant avec nous. J'ai dormi dehors, après entre le SPMI et Païdos on m'a donné un logement. Là-bas, ça va. Je suis content d'avoir un logement avec un abonnement TPG. Il manque juste l'école. Moi j'ai besoin de la langue, j'ai besoin d'apprendre des choses. Je demande tout le temps l'école, l'école, l'école. On me dit la prochaine année tu peux. Je sais pas si je

pourrai aller à l'école ou pas. J'ai besoin de l'école, d'un apprentissage, de plans pour commencer ma vie comme tout le monde. Je suis arrivé avec l'acte de naissance qui prouve que je suis mineur, mais ils ont rien commencé avec moi. Je demande tout le temps à mon assistant, au SPMI, au curateur qui me suit, quand je peux rentrer à l'école. J'ai besoin de comprendre comment les gens ils vivent ici, comprendre la mentalité.

Ils te disent quoi quand tu demandes pour l'école ?

« Attends, on verra ». Ce serait l'école des migrants, vers la gare, vers Manor. Je pose toujours des questions sur l'école aux autres. Je demande ce qu'ils ont appris, de me donner leurs cahiers quand ils ont fini. J'ai besoin d'apprendre.

Tu as envie de faire un apprentissage ? Tu aimerais faire quoi ?

Je veux savoir bien faire quelque chose, c'est pour ça que j'aimerais bien faire un CFC ou je sais pas comment ça s'appelle.

Ça fait presque 2 ans que tu es là et t'as jamais eu de cours de français à part à Païdos ?

Non, à part Païdos il y a rien. Mais à Païdos j'ai bien appris le français. J'ai demandé à mon assistante un cours de sport. Parce que j'ai beaucoup de temps. Je rentre à Païdos c'est 10h30, j'en ressorts c'est 14h. Je rentre chez moi et il n'y a pas de télévision, il n'y a rien, je fais quoi ? Je vais pas rester dans la chambre. Alors je sors courir. Mais après quand je demande un cours de sport - je sais pas moi j'aime la boxe, j'aime le foot, j'aime le judo- on me dit qu'il n'y a rien pour moi, que si je veux faire du sport je dois payer par mois...

Tu peux nous parler de l'hôtel ?

L'hôtel c'est difficile. Ils nous donnaient un seul plat par jour et un petit déjeuner. Le SPMI m'a payé l'hôtel et le plat. Mais il n'y a pas d'assurance maladie, pas d'abonnement TPG, il n'y a pas d'argent chaque mois, pas de bons pour de la nourriture. Je ne sais pas pourquoi ils envoient pas les gens dans les foyers. Ils disent qu'il n'y a pas de places. Mais il y en a des places.

Les chambres de l'hôtel j'aime pas. On a pas de clé, n'importe qui peut rentrer prendre des habits. Même le patron il rentrait dans les chambres, il est très méchant. Il s'appelle Costa. Il nous laissait

pas monter par l'ascenseur, il nous demandait de ne pas parler avec les autres, il venait taper nos portes à minuit. À l'hôtel, t'arrives pas à prendre une douche tranquille, Costa il rentre comme il veut, comme un policier.

Mais je comprends pas, à Genève il y en a plein des hôtels, il y en a des endroits qui pourraient servir à aider les migrants, les mineurs.

Quand t'as quitté l'hôtel, le SPMI il fait quoi ?

Il fait rien. Je suis directement allé au SPMI. J'ai raconté à mon assistant les raisons qui m'ont fait quitter l'hôtel. Il m'a répondu qu'il n'y avait pas de possibilités. Il m'a donné un sac de couchage. Moi je dis la vérité, j'ai pleuré parce qu'ici, la vie elle est difficile.

Quand t'as quitté l'hôtel, c'est toi qui es parti ou c'est Costa qui t'a dit de partir ?

Non c'est Costa qui m'a dit « ciao , c'est fini pour toi, l'hôtel ». Tout de suite il a appelé le SPMI en disant que j'avais fait ça, ça, ça. Moi j'ai rien fait. Il y a plein de personnes qui sont renvoyées de l'hôtel, 20, 30, 40 et nous le 60ème on est encore fautif, c'est pas le patron? Moi je pense que le SPMI travaille avec Costa et Costa travaille avec le SPMI.

Au SPMI ils m'ont donné un sac de couchage, moi j'ai dormi dehors dans un parc. Ils savaient que j'allais dormir dehors. Ils m'ont donné une adresse pour manger. À l'armée du Salut, ils n'acceptent pas les mineurs. Quand tu dors dans la rue t'apprends plus de choses qu'à l'école. La rue, c'est comme l'école.

Toi tu as une interdiction d'être ici mais en même temps tu es mineur.e.s et suivi par le SPMI ?

Oui on m'a donné une interdiction à moi. Tout le temps quand la police me contrôle, je dis moi je suis identifié par le SPMI. La police m'a demandé mon papier, m'ont demandé des informations sur moi. Et la police me dit quand même de venir avec eux, car j'ai une interdiction. Et ça, c'est pas logique. On a un logement, je suis identifié par le SPMI et ils nous disent de quitter le territoire Suisse.

Quand tu dis ça au SPMI, ils te disent quoi ?

Rien. Ils disent juste qu'on peut demander un avocat.

Tu as déjà entendu parlé de l'OCPM (Office Cantonale de la Population et des Migrations)?

L'OCPM ils me renverraient dans mon pays. Moi je veux pas y retourner. Là bas je mourrais chaque jour un petit peu plus. Tu vois, avec un ami on a fêté mon anniversaire et après il a dû retourner dans son pays. Quand t'es majeur, à 18 ans, c'est fini. Ils prennent le logement, ils prennent tout.

Tu le vois souvent le curateur, c'est quoi son travail ?

Le curateur, il travaille au SPMI. Quand j'ai besoin d'habits, j'appelle le SPMI. Quand je suis arrivé, j'ai eu le curateur. Il a pris du temps avec moi, il me donne les renseignements et quand j'ai besoin de quelque chose je lui demande. Quand j'ai besoin d'habits, par exemple, je lui demande un bon de Caritas. Et le deuxième c'est Paidos. Paidos, ici, à Genève, c'est comme l'école. Tu peux manger et apprendre. Apprendre le français, pas d'autres matières. Ils me payent pas un abonnement de téléphone. J'ai demandé plusieurs fois à mon assistante sociale comme j'ai pas de pièce d'identité. Mais elle veut pas me donner.

Tes journées ?

C'est les mêmes. Depuis mon premier jour à Genève jusqu'à maintenant. La seule différence c'est qu'avant j'avais pas de sourire et maintenant j'ai un peu le sourire. Je vais soigner mes dents.

Et t'as souvent eu des problèmes avec la police ?

Tout le temps. Je sais pas, ils n'aiment pas les Arabes. Ils connaissent ma tête, je sais pas. J'aime bien rester tranquille. Juste un jour. Mais je n'arrive pas à faire ça. Il y en a qui me disent que j'ai pas le droit d'être en Suisse : « maintenant à l'aéroport et au Bled », juste pour provoquer. Il y a des gens racistes et d'autres pas. 90% des policiers sont racistes pour moi. Ils me disent des trucs sur ma langue, sur ma peau, sur mes permis. Et ça c'est obligatoire : T'as pas de permis, alors ils te traitent mal. Même pendant le ramadan. Moi j'ai pas de problème avec les autres. Mais je sais pas pourquoi il y a un problème avec les musulmans. Ils nous disent terroristes et tout ça. Les musulmans on est pas des terroristes.

Quand ils t'arrêtent, il te mettent les menottes ?

Oui. Et moi j'ai peur de ça. Et moi avant j'ai fait des bêtises.

Comme j'ai dormi dehors, j'ai fait des bêtises. J'ai volé pour manger. Alors on m'a arrêté. Parce que j'avais pas de papiers et pas d'adresse pour une amende.

Je vois pas le futur ici. Parce que j'ai pas de papiers, j'ai rien maintenant. Même la langue, j'arrive pas à la parler bien. Ça fait deux années que je suis là. Je suis rentré des fois dans des collèges voir comment c'était. Je regarde les gens et me demande pourquoi je suis pas comme lui ? Parce que moi j'ai pas de papiers. Maintenant j'accepte ça. J'attends voir si on va me proposer une école ou pas.

Je quitte pas la Suisse, même avec mille interdictions. Moi j'ai pas le droit ici, je suis d'accord, j'ai pas de passeport. Mais je reste ici, je retournerai pas dans mon pays.

Igor - travailleur associatif

Quand un jeune débarque ici, il y a deux possibilités : soit il est pris en charge par les institutions, soit il reste invisible aux yeux des institutions. Dans le premier cas, que ce soit à travers la police qui l'arrête, les douanes ou qu'il se rende de lui-même au Service de la Protection des Mineurs (SPMi), il va intégrer un processus institutionnel. Il va donc être conduit, s'il dit qu'il est mineur, au SPMi. Celui-ci va le placer à l'Hôtel Aïda ou dans un autre établissement. Le processus c'est que pendant une, deux ou trois semaines il va rester à l'hôtel et devra, pendant ce temps, prouver sa minorité.

Pour prouver sa minorité, il doit donner un papier original. Bien entendu, le quasi 100 pour cent de ces jeunes n'ont pas de papiers, pas d'acte de naissance original ou de documents d'identité avec eux. Ce sont des jeunes qui sont partis très tôt, entre 10 et 13 ans, qui ont dû traverser la mer méditerranée pour venir, alors, au bout d'un moment, les papiers ils ont disparus, ils ont été pris par les passeurs, ils les ont jetés... Y a plein de scénarios différents, mais ce qui est sûr c'est qu'ils n'ont pas de papiers. Donc prouver sa minorité à travers les papiers c'est quasiment impossible. Y'a donc plusieurs processus qui ont été mis en place pour prouver leur minorité. Avant, il y avait les tests osseux, qui sont généralisés pour les requérants d'asile, mais qui ont été arrêtés pour les mineurs non accompagnés non requérants d'asile. Les tests osseux c'est une série de procédures qui ne sont pas fiables et qui, surtout, sont très intrusives et violentes.

Maintenant ce qui se fait c'est qu'ils sont obligés de passer à la cellule « requérant d'asile » de la police (la CRA) et c'est là-bas qu'ils doivent donner leurs empreintes. C'est une manière de voir s'ils n'ont pas déjà déposé des empreintes avant sous une autre identité, potentiellement majeure, dans un autre pays. Donner ses empreintes en disant qu'ils sont majeurs c'est une stratégie que les jeunes ont quand ils arrivent en Italie ou en Espagne, vu qu'en général, il y a souvent un objectif dans le parcours migratoire. Par exemple, pour les jeunes du Maghreb, c'est souvent d'aller en

France où il y a d'importantes communautés maghrébines. Donc si l'objectif c'est la France, en Espagne, pour éviter d'être bloqués en tant que mineurs - parce que s'ils sont mineurs, ils seront bloqués par les autorités qui vont les prendre en charge de manière obligatoire- ils disent : « Ah, mais je suis majeur, j'ai 22 ans ou 20 ans, etc. ». Et si t'es majeur, tu poses tes empreintes et après ils peuvent direct ressortir et continuer leur route en direction de la France, sans se demander quelles conséquences ça peut entraîner à leur arrivée, par exemple, en Suisse. Du coup, en arrivant ici, s'ils ont été enregistrés sous une identité de majeur ailleurs, les conséquences sont qu'il n'y aura pas de prise en charge. Il y a pas mal de cas comme ça, et après la conséquence de l'absence d'une prise en charge c'est qu'ils doivent disparaître à nouveau, continuer leur errance en Europe ou alors vivre dans la précarité à Genève. Ça il y en a pas mal.

Si le passage à la CRA n'a rien montré, le SPMi le prend en charge et doit faire une demande auprès du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) pour une curatelle. Légalement, un jeune mineur qui est non accompagné sur le territoire il doit avoir une curatelle au plus vite. C'est une loi qui n'est pas tout le temps respectée, il y a des jeunes qui n'ont pas de curatelle alors que ça fait plusieurs mois qu'ils sont arrivés donc ils n'ont pas de responsable légal qui peut les protéger. Et après, théoriquement, le SPMi doit leur donner un toit, une scolarité, etc. Il y a toute une série de droits fondamentaux dont ces jeunes doivent bénéficier. Le SPMi, quand un jeune arrive, il lui procure un logement, principalement l'hôtel Aïda. L'hôtel Aïda ce n'est pas un hôtel social. Le gérant n'est pas un travailleur social et il y a de gros problèmes relationnels entre lui et les jeunes. Il n'y a pas d'accompagnement socio-éducatif hormis une association qui s'appelle Reset. Ils ont un pourcentage de travail très faible et des moyens limités. La majorité du temps, ils ne sont pas là et les jeunes sont livrés à eux-mêmes. Personne ne sait exactement qu'elle est leur mission. Il y a aussi des repas qui sont donnés à l'hôtel le soir par les HUG et les jeunes ont droit à un petit-déjeuner le matin. La journée, ils doivent aller à l'association Païdos, du lundi au vendredi. Le SPMi

met aussi en place des suivis médicaux avec la consultation santé jeune de l'hôpital. Mais il faut beaucoup de temps pour qu'un jeune puisse être suivi ou traité, si besoin. Cela n'empêche pas la propagation de maladies, comme la gale. En dehors de ça, il n'y a aucun autre accompagnement ou service qui leur est proposé.

Pour les mineurs non accompagnés requérants d'asile, la demande d'asile ça va être auprès du SEM. À Genève c'est l'hospice général qui s'en occupe. En général, les jeunes sont placés dans un foyer de l'hospice. Majoritairement au foyer de l'étoile. Le SPMI n'a rien à voir dans cette procédure. Enfin, là où ils ont des liens, c'est que l'été dernier le Conseil d'État a donné 10 places pour les jeunes mineurs non accompagnés non requérants d'asile dans les foyers de l'hospice général. Du coup, en janvier, ils ont mis 10 jeunes, pris en charge par le SPMI, dans les foyers de l'hospice général. Ils les ont placés dans différents foyers : au foyer des Tattes, au foyer du Grand-Saconnex et au foyer de l'Étoile. Ils ont mis ces 10 jeunes en se disant « c'est super on a fait notre taff ». Mais, par exemple, au foyer des Tattes, c'est déjà pas un foyer qui est adapté pour des gens et encore moins pour des mineurs. Et ces mineurs ont été placés avec les adultes et aucun suivi spécifique n'est mis en place pour ces jeunes. Au Grand-Saconnex : pareil. Ces jeunes sont donc suivis par des curateurs du SPMI et ils ont un éducateur du foyer de l'étoile qui les suit pour les questions administratives et seulement sur ces différents foyers. Ces jeunes qui sont placés à l'hospice général, vont bénéficier de l'encadrement hospice général. Ils ont donc un suivi administratif, un abonnement de transports publics, l'aide d'urgence (10.- par jour) et l'assurance maladie. Les autres jeunes qui sont à l'hôtel n'ont pas ça du tout. À l'Étoile il y a, disons, 3 catégories de jeunes : RMNA, ex-RMNA et des MNA. Mais ça on ne le dit pas trop. Girod, le chef de l'hospice a complètement occulté que l'hospice s'était occupé d'une dizaine de jeunes non-requérants d'asile.

Et eux, le SPMI, ils réagissent comment quand on leur parle de la situation à l'hôtel et du manque d'accompagnement ? Du retard dans la prise en charge curatoriale ?

Il faut faire la différence entre 2 niveaux au SPMI. Le niveau des gens qui taffent sur le terrain qui font un peu le maximum de ce qu'ils peuvent avec des moyens tout pourris : financiers et humains, et puis la hiérarchie. La hiérarchie est vraiment dans une logique genre « ces jeunes c'est des migrants avant d'être des mineurs ». D'ailleurs, c'est pas des « vrais mineurs » et puis « ils restent jamais ». Donc voilà, c'est la logique actuelle de Torracinta qui dit que, de toute façon, ces jeunes nous posent beaucoup de questions, ils viennent là mais ils restent pas, ils ne veulent pas rester. Dans une logique comme ça on peut s'imaginer ce que ça donne... Les curateurs, curatrices eux c'est autre chose parce qu'eux ce sont des intervenants en protection de l'enfance donc c'est quand même des gens qui sont dans une logique de protection.

Les jeunes sont parfois jetés dehors de l'hôtel Aïda par le tenancier qui décide de qui reste ou est expulsé. C'est son hôtel, lui évidemment il est pas formé au travail social. Du coup lui peut décider de virer un jeune quand il veut s'il le prend en grippe. Et ça arrive souvent. Et il peut décider de virer ces jeunes du jour au lendemain. Et une fois que ce gars-là est viré, le SPMI n'a que peu de solution de relogement. Donc un jeune viré de l'hôtel, il y a de fortes chances qu'il se retrouve à la rue. C'est la rue pour une durée indéfinie. Ils pourraient les placer dans les foyers de l'hospice mais ils refusent. Sur les dix jeunes qu'ils avaient pris en charge il y en a quelques-uns qui sont partis parce que la prise en charge n'était pas ou peu satisfaisante ou qui ont fait péter le cadre et ont été expulsé. Et du coup, théoriquement, il y a des places de nouveau dans les 10 qu'ils avaient donné sauf qu'ils veulent plus prendre. On sait que les estimations qui ont été faites parlent d'une centaine de mineurs non accompagnés à Genève dont la majorité n'est pas prise en charge et est donc, potentiellement, à la rue.

Par rapport aux mobilisations qui ont suivi le suicide d'Ali, on a vu des revendications qui demandaient la fermeture du foyer de l'étoile, la création de foyers à taille humaine, toi t'en penses quoi ?

Je pense que c'est une évidence ! Le foyer de l'Étoile, c'est spécifique aux requérants mineurs non accompagnés, mais c'est un foyer qui n'était pas créé pour des mineurs à la base. C'est un foyer où il y a eu jusque 200 jeunes à l'intérieur dans des containers en tôle, à côté de la route. C'est un traitement qui est juste inhumain. Et pis il y a pas les moyens pour s'occuper de ces jeunes. Il n'y a pas assez d'éducateurs. T'as accès jusque certaines heures à la cuisine, aux espaces communs. Il y a des Protectas à l'entrée, c'est plus une prison qu'un foyer. Donc oui il faut des petites structures et il faut des petites structures qui sont adaptées. Des petites structures pour les RMNA, des petites structures pour les ex- RMNA, pour ceux qui viennent de passer 18 ans et qui n'arrivent pas à se loger, et des petites structures pour les MNA non requérants d'asile. Parce que là, à l'étoile, sur les habitants actuels, une trentaine seulement sont des RMNA, les autres sont des ex-mineurs requérants d'asile (environ 70 personnes). Donc il faudrait des structures adaptées pour ces trois types de populations.

Pour les MNA, ce qu'il faudrait c'est un foyer en accueil libre très flexible. Parce qu'on est dans une population de jeunes qui a besoin de temps, qui a besoin de flexibilité, qui a besoin de pouvoir dire « ok ce soir je rentre, ce soir je ne rentre pas ». Pour être pris en charge il faut qu'il y ait cette flexibilité, si on leur met un cadre trop dur dès le départ ça pète, ça ne marchera jamais. C'est des cadres qui sont beaucoup trop strictes pour des jeunes qui sont partis de chez eux depuis 5 ou 6 ans, qui sont en errance en Europe, qui n'ont jamais de cadre. Si tu mets ce cadre trop strict, ça ne marche pas. Il faut aussi des éducateurs, des psy, des infirmiers, etc. Qu'il y ait une prise en charge qui soit correcte dès le départ en termes de santé aussi. Maintenant, pour un jeune qui débarque, le bilan santé peut prendre des mois à être fait. Ils ont peut-être fréquenté des lieux assez précarisés, ils choppent des maladies à

la con, la gale typiquement. Pis pour les RMNA et le ex-RMNA, il faut des foyers à petite taille, comme il en existe déjà actuellement genre blue-sky où t'as 9 jeunes. Et là tu fais du vrai boulot à 4 ou 5 éduc's, là tu peux créer du lien. Là, les mecs ils se sentent écoutés, ils se sentent valorisés et c'est pas l'usine. Le foyer de l'Étoile c'est l'usine, et il doit être fermé pour éviter d'autres drames.

Si tu pouvais synthétiser une série de revendications par rapport à l'accueil des MNA et des RMNA ?

-- Des foyers à taille humaine avec accompagnement éducatif et médical (physique et psychique).

-- Une unité mobile, type maraude le soir pour aller discuter avec ces jeunes. C'est quelque chose qui a été fait, par exemple, à Paris à la goutte d'or par une association qui s'appelle Trajectoires, et eux ont pu créer du lien avec des jeunes qu'ils croisaient dans la rue. Mais il y a un projet comme ça qui avait été déposé ici et qui avait été refusé par Torracinta parce que, selon elle, il n'y avait pas de jeunes à la rue. Ce projet il existe, il est sur le papier, il est chiffré, il est budgété, il y a tout ce qu'il faut sauf qu'elle, elle dit non.

-- Tout le volet scolarité et/ou petites formations. C'est-à-dire que si on veut que ces jeunes deviennent quelque chose ici, il faut leur proposer quelque chose. Sinon il se barrent, il s'en foutent ou ils retournent dans des réseaux d'illégalité. En tant que MNA c'est très dur de se stabiliser, en tant que RMNA c'est pas beaucoup plus facile. Du coup, il faudrait pouvoir les amener à l'école assez rapidement.

L'école devrait s'adapter à ces jeunes et pas l'inverse. Donc il faut renforcer les classes d'accueil. Et il faut aussi proposer, pour ceux qui ne veulent pas forcément être dans un cadre très scolaire, des petites formations. Il y a plein de jeunes qui veulent être coiffeurs, cuisiniers, etc. Leur proposer des formations sur 2 ou 3 mois, quelque chose qui est à leur échelle, quelque chose qu'ils peuvent suivre aisément, quelques heures par jour, etc. Une formation qui leur file un bagage. Que ce soit un bagage qu'ils vont utiliser ici,

dans un autre pays européen ou pas ça on s'en fout. Mais leur proposer quelque chose.

-- Et puis surtout que tout cela ne s'arrête pas à 18 ans. Parce qu'actuellement le gros, gros problème c'est que toutes ces prises en charge - que ce soit pour les RMNA ou les MNA- elles s'arrêtent à 18 ans. Donc quelqu'un qui vient au SPMI et qui a 17 ans va être pris en charge par la protection des mineurs. La prise en charge elle est lente. C'est une grosse machine administrative, ça va prendre 2 ou 3 mois avant qu'il ait un suivi médical, avant qu'il soit posé à l'hôtel. Après il va arriver proche de sa majorité, au moment où il a sa majorité, boum : il y a tout qui s'arrête. Plus de prise en charge SPMI, plus de curatelle, plus d'hôtel, plus rien. Pour les RMNA c'est un petit peu différent parce qu'ils sont dans le domaine de l'asile, on peut pas le jeter comme ça non plus. Mais une fois que t'arrives à 18 ans bah il y a des renvois, il y a la perte des foyers, la fin de la scolarité, etc.

Toutes ces revendications c'est demander une activité supplémentaire de l'État. Si on se positionne plus dans une vision autonome, anti-autoritaire, ce serait quoi la marche de manœuvre ?

C'est compliqué, parce que comme tu l'as dit c'est la responsabilité de l'État. Ce sont des mineurs donc, en tant que mineurs, tu dois être protégé par l'État. Ça ce sont les droits fondamentaux, ce sont les conventions des droits de l'enfant, donc ça, ça devrait être déjà de la responsabilité de l'État. Et ça pourrait être intéressant de monter des maraudes militantes. C'est juste qu'après, une fois que t'as fait le lien avec ces jeunes, qu'est ce que tu en fais ? S'il n'y a aucune structure qui puisse les héberger ou leur proposer un suivi éducatif, t'es bloqué au bout d'un moment. À moins que tu ouvres un squat pour les jeunes, mais tu risques rapidement la répression. Avec des arguments de détournement de mineurs, etc. Et même si tu montres que tu fais les choses bien. Du coup c'est difficile pour les milieux militants. Je pense que les milieux militants pourraient proposer à ces jeunes des conseils et suivis juridiques. Ça manque et c'est faisable et très utile pour ces jeunes. Après, il faut

que les milieux militants continuent à créer du lien avec les jeunes, pour qu'ils sentent qu'il y a aussi des gens qui les soutiennent, les écoutent, les valorisent. L'aspect humain est fondamental.



Juin 2019